

TRANSPORTS

Vers la grande révolution de l'autocar

À Reims, les « voyageurs » sont prêts à profiter de la libéralisation de l'autocar, avec déjà des offres entre la cité des sacres et Paris à partir de 20 euros. Des groupes comme isilines ou FlixBus se positionnent.

L'ESSENTIEL

► **Le 10 juillet**, la loi Macron a été adoptée définitivement. Elle comporte un volet sur la libéralisation des transports en autocar. Reste les décrets d'application en août ou septembre ?

► **Jusqu'à présent**, il est interdit d'organiser des liaisons nationales régulières en autocar. Seuls les trajets internationaux sont possibles. Depuis 2011, des étapes sont néanmoins permises en France. On peut donc faire par exemple Paris-Brest en autocar, en empruntant la ligne Paris-Munich.

► **À Reims**, des « voyageurs » comme Jacqueson proposent des allers et retours entre Reims et Paris. Depuis juin, FlixBus, société allemande, propose une liaison Reims-Francfort. On peut aussi relier Reims à Paris ou Reims à Strasbourg avec Eurolines.

La loi Macron, c'est un peu comme les Galeries Lafayette, on y trouve de tout. Il y a la possibilité d'ouvrir plus le dimanche, mais on y trouve aussi la libéralisation des transports en autocar. Le gouvernement espère que cela permettra de créer 10 000 emplois. En tout cas, plusieurs entreprises sont dans les starting-blocks. Même à Reims, des signes sont perceptibles. Depuis le 8 juillet, par exemple, la ligne « Paris

shopping », disponible sur reims-paris.com de Jacqueson tourisme, offre plus de dessertes (www.reims-paris.com). Bertrand Jacqueson explique qu'il s'agit d'une journée visite à Paris qui est proposée, c'est pourquoi ce n'est pas interdit. « Depuis 1985, on n'a pas le droit au service de transport en autocar national. Seules les liaisons internationales étaient tolérées. Et ces dernières années, des arrêts sur ces liaisons étaient autorisés en France, ce qui a permis des trajets hexagonaux en fait », confirme ce dernier. « Nous avons repris il y a un peu plus d'un an cette sortie qui avait été lancée il y a une dizaine d'années par une agence de voyage. C'est une partie assez marginale de notre activité », poursuit-il.

Aujourd'hui, les vendredis, samedis et mercredis, on peut se rendre à Paris-Opéra ou Paris-Bercy pour un prix moyen du ticket à 25 euros. « On attend évidemment que la libéralisation entre en vigueur. Pour l'heure, c'est un peu flou, mais on pense pour septembre. Les grands groupes se positionnent sur de grandes liaisons nationales. Nous, on va essayer de répondre aux besoins des gens à l'échelle régionale. » L'autocar pourrait en quelque sorte être complémentaire de la politique TGV de la SNCF. « L'avantage de l'autocar, c'est évidemment son coût au kilomètre plus faible que le TGV. » Sans réserver longtemps à l'avance, on est sur 60 à 70 euros pour un aller et un retour Reims-Paris. Le prix au kilomètre des billets d'autocar s'élève, en moyenne, à 0,12 euro contre

« Nous avons repris cette sortie qui avait été lancée il y a une dizaine d'années par une agence de voyage »

Bertrand Jacqueson

0,25 euro pour le TGV. « Après évidemment, en TGV, c'est plus rapide, cela dépend de ce qu'on veut. On est par exemple soumis aux aléas des bouchons. » Question confort, Bertrand Jacqueson estime en revanche que les cars n'ont rien à envier aux trains. « Tous les cars désormais sont climatisés, avec des sièges inclinables, de la vidéo... Et dès septembre, on sera équipé du wi-fi et de prises électriques. » La grosse spécialité de Jacqueson tourisme reste néanmoins pour l'instant les voyages, au travers de nombreuses destinations en Europe. « On organise environ trois cents voyages par an. » L'agence travaille encore avec les associations, comités d'entreprise... En attendant, mercredi dernier, ils étaient une quarantaine à prendre, à 7 h 45 devant le cimetière du Nord, la ligne Paris shopping. « Le week-end, ils sont souvent plus nombreux », glisse Cédric le chauffeur. Trois arrêts sont proposés dans la Capitale : Bercy, Opéra et hôtel de ville. Au retour, les personnes sont prises soit à Bercy, soit à Opéra, à 17 h 30 ou 18 h 30. À noter qu'Isilines (www.isilines.fr) propose au départ de Reims de se rendre à Paris, Lille ou Strasbourg.

YANN LE BLÉVEC



Mercredi dernier, ils étaient une quarantaine à emprunter l'autocar Reims Paris shopping, pour un



Le départ se fait à 8 heures au niveau du cimetière du Nord. Hervé Oudin

LES REPÈRES

Transdev est dans la course

► L'entreprise Transdev (via Eurolines), filiale de Veolia et de la Caisse des dépôts, souhaite également lancer de façon massive des lignes de transport en autocar.



En Angleterre, 30 millions de voyageurs, contre 110 000 en France...

► Avec 110 000 voyageurs en France en 2013, le transport par autocar représente 0,0005 % du marché des voyages longue distance, selon l'Autorité de la concurrence.

► Le Royaume-Uni a enregistré 30 millions de voyageurs en autocar en 2012 et l'Espagne 32 millions.



prix moyen aller et retour de 25 euros. Hervé Oudin



Cédric, le chauffeur, contrôle les billets. Hervé Oudin

VOTRE AVIS ?

Prendriez-vous le car à la place du train pour vous rendre sur Paris ?



BERNADETTE
68 ans,
Reims

Je prends le car parce que c'est moins cher que les TGV. Cela m'arrive aussi de temps en temps de faire du covoiturage. Je prends ce car régulièrement pour aller sur des expositions ou simplement me promener.



HONNART
22 ans,
Amiens,
en Picardie

Je prends fréquemment le train pour aller sur Paris mais jamais je ne prendrais le car. Le train est plus rapide et j'évite aussi parce que je n'aime pas. J'ai déjà eu une mauvaise expérience, une fois je suis resté coincé.



MANON
21 ans,
Monthois, dans
les Ardennes

Je prends régulièrement le train pour aller sur Paris, mais je ne pense pas que je prendrais le car, un jour pour m'y rendre. En covoiturage à la rigueur, comme cela m'est déjà arrivé. Mais le trajet en car est plus long qu'en train.



LAURÈNE POIREL
22 ans,
Reims

Oui j'ai déjà pris le car, mais j'avoue que ce n'est pas forcément le mode de transport que je préfère. En train, cela va plus vite et c'est confortable. J'ai pris le car avec ma mère pour aller faire du shopping, c'est vrai que c'est pratique et moins cher.

FlixBus au départ de Reims



FlixBus propose depuis juin deux trajets quotidiens depuis Reims vers Francfort.

L'allemand FlixBus (www.flixbus.fr) s'est lancé en France depuis mai dernier. Et l'opérateur de car longue distance vert pomme propose depuis le 19 juin deux trajets quotidiens depuis Reims, Metz et Paris vers Francfort. « Des métropoles européennes attractives comme Francfort, Berlin, Munich ou Cologne sont désormais accessibles quotidiennement par le car. Avec Reims et Metz, nous connectons pour la première fois des villes qui se situent en dehors de la région parisienne », estime Pierre Gourdain, directeur général de FlixBus France. C'est avec impatience que FlixBus attend l'adoption et la mise en œuvre de la loi Macron, qui permettra de lancer ses cars sur les routes nationales. « Les liaisons internationales ne sont qu'un début. La libéralisation du marché représente une opportunité extraordinaire. D'abord de rendre du pouvoir d'achat aux Français en leur permettant de reprendre la route au meilleur prix. Ensuite d'apporter de la croissance dans tous les territoires », poursuit Pierre Gourdain. FlixBus mise notamment sur la qualité de service dans le transport longue distance avec des billets à partir de 5 euros comprenant le wi-fi, la validation du billet par QR Code, informations sur le voyage disponibles depuis l'application FlixBus ou encore un compensateur individuel de CO₂.

3 QUESTIONS À

JEAN TAIBI



« La concurrence sera rude »

LE RÉMOIS JEAN TAIBI est directeur associé de Voyages govisions, dont une agence commercialise la ligne Reims-Paris shopping.

► Quelle est votre activité exactement ?

Nous disposons de deux agences de voyage. Une est située rue des Capucins et fait du cousu main pour toutes les sortes de séjours en autocar, en avion, en voiture... Et nous avons repris une agence boulevard Lundy, créée à la base par un autocariste. On n'y a fait que de l'autocar dont le Reims-Paris shopping avec un prix moyen de 24-25 euros.

► Qu'est-ce que la loi Macron va changer pour vous ?

La concurrence va être rude. Des grands groupes, comme FlixBus ou Eurolines, pourraient proposer à terme des Reims-Paris à 10 euros. Les autocaristes locaux auront du mal à rivaliser. Pour l'heure, on

leur interdit le cabotage, mais désormais ils pourront par exemple partir de Paris vers Reims, avant d'aller à Lille puis Londres. À chaque fois, même s'il n'y a que dix personnes qui montent à 10 euros, pour eux c'est rentable. Que ce soit pour l'avion ou l'autocar, le modèle économique actuel est le low cost. Les gens vont au moins cher, notamment les jeunes.

► Justement, qui sont les utilisateurs de ces autocars ?

Ce sont surtout les jeunes, les 16-40 ans, qui l'utilisent comme mode de transport, pas pour le tourisme. Ceux qui avant prenaient le train jusqu'à Paris puis l'avion jusqu'à Berlin, prendront l'autocar de Reims à Berlin. Pareil pour les jeunes qui avant partaient à une vingtaine et faisaient appel à un autocariste. Maintenant, ils risquent d'emprunter les lignes régulières à leur disposition.

LA PHRASE

« L'autocar n'est pas un moyen de transport dangereux, sa libéralisation ne doit pas accroître le caractère accidentogène »

Émmanuel Macron

5

La France table sur 5 millions de passagers en autocar.

30

Entre 40 et 60% des clients des autocars ont moins de 30 ans.

LA SNCF N'A RIEN À DÉCLARER

La SNCF est déjà présente sur ce marché, depuis 2012, via IDBUS, mais pour l'heure, elle précise qu'il est prématuré d'évoquer des projets sur Reims.